

Les Minutes de l'Innovation #InnoV

Appel à communication



A l'occasion des rencontres régionales de la santé numérique – 36 Heures Chrono Bourgogne-Franche-Comté – qui se tiendront à Dijon le 17 octobre 2017, la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) lance un appel à communication sur le thème de l'innovation en santé numérique. Ce challenge vise à donner la parole aux acteurs qui inventent les organisations sanitaires et médico-sociales de demain.

Lancement de l'appel à communication : 22 juin 2017

Date limite de réception des dossiers : 3 octobre 2017

Sélection du jury et annonce aux candidats : 9 octobre 2017

Date limite de réception des présentations : 13 octobre 2017

1) Présentation

Les Minutes de l'Innovation visent à promouvoir les projets régionaux les plus innovants en santé numérique. Il permet de valoriser les organisations en santé qui font bon usage de la technologie au service d'un système de santé plus efficient.

Certains projets e-santé déployés en région ont vocation à se généraliser sur tout le territoire. Il apparaît donc nécessaire de pouvoir évaluer leur utilité, leurs facteurs de réussite et leurs plus-values tant en termes de santé publique qu'en termes d'usage ou d'efficience économique. Les Minutes de l'Innovation ont pour objectif d'accompagner les régions dans la transition numérique du système de santé et de faire de tous les participants des acteurs de l'innovation organisationnelle et technologique en santé.

2) Déroulé

Pourquoi participer ?

Parce que vous êtes convaincu que votre projet est innovant et produit un impact positif sur notre système de santé.

Votre projet vise à :

- Améliorer l'efficience organisationnelle d'une activité de soins,
- Améliorer la qualité ou la sécurité de la prise en charge des patients,

- Accompagner la prise en charge des maladies chroniques,
- Optimiser les politiques de prévention au service de la santé publique,
- Favoriser le décroisement sectoriel et la communication entre professionnels de santé.
- Faciliter l'usage des technologies numériques pour les professionnels de santé,
- Développer l'offre de formation aux technologies numériques à destination des professionnels de santé.

En participant aux Minutes de l'Innovation, vous bénéficiez :

- D'une visibilité pour vous et votre projet auprès de l'écosystème de la santé,
- D'un réseau d'experts régionaux et nationaux avec qui vous pourrez échanger et partager vos expériences,
- Du retour des professionnels de la filière et de leurs questions,
- Des prestations et actions de communication décrites plus bas.

Qui peut participer ?

Les Minutes de l'Innovation sont ouvertes aux porteurs d'un projet en santé numérique déployé en Bourgogne-Franche-Comté. Les projets éligibles devront répondre a minima à 2 des critères de sélection mentionnés plus bas.

Les projets éligibles doivent être finalisés ou en cours de déploiement. Ils doivent être assez avancés pour permettre un retour d'expérience concret des réalisations et actions menées par l'équipe qui en est en charge. In fine, la présentation des projets devra expliquer dans quelle mesure le projet répond aux critères d'évaluation mentionnés plus bas.

L'équipe en charge du projet devra être composée a minima d'un professionnel de santé (libéral ou en établissement) et d'un acteur tiers (patient, direction d'établissement, chercheur, institutionnel). Les acteurs industriels ne sont pas habilités à présenter leurs projets. Lors du pitch, une équipe constituée d'au moins 2 personnes présentera le projet.

Comment sont sélectionnés les projets ?

Tous les projets seront sélectionnés dans un premier temps par un comité d'experts puis évalués le jour du pitch au regard de leur performance sur 5 aspects : accessibilité, coordination, efficacité, co-construction, décroisement.

Le comité d'experts sélectionnera les projets qui remplissent de manière effective les critères de sélection. Les projets les mieux notés seront alors choisis pour être présentés devant l'ensemble des participants aux 36 Heures Chrono Bourgogne-Franche-Comté. Un vote du public sera ensuite organisé pour élire le projet le plus convaincant et le plus innovant. Parallèlement à ce vote, le comité d'experts désignera son projet « coup de cœur », qui pourra être le même projet que celui nommé par le public.

Critères de sélection et d'évaluation

Les critères d'évaluation des projets ont été co-construits avec un comité d'experts dans l'innovation en santé. Il s'agit avant tout de pouvoir évaluer les projets sur leur utilité et sur l'impact positif qu'ils ont sur l'avenir et la pérennité du système sanitaire et médico-social français.

Les critères

- Accessibilité
 - ⇒ Ce critère évalue les projets qui facilitent l'accès aux soins, que ce soit sur le plan territorial, social ou sectoriel. Il prend aussi en compte la facilitation de l'accès aux outils numériques.
- Coordination
 - ⇒ Ce critère évalue les projets sur leur capacité à faire travailler les professionnels ensemble, à favoriser la coopération entre métiers.
- Efficience
 - ⇒ Ce critère permet d'évaluer le projet sur ses aspects économiques et financiers. Il prend en compte l'investissement en ressources humaines et le budget au regard de l'efficience des soins et des bénéfices pour le patient.
- Co-construction
 - ⇒ Ce critère évalue le degré d'implication des parties prenantes dans la conception et le déploiement des projets ainsi que la pluralité des acteurs engagés
- Décloisonnement
 - ⇒ Ce critère évalue le degré de décloisonnement que permet le projet au niveau sectoriel ou des métiers

Comment participer ?

Il suffit de remplir le formulaire « fiche projet » accessible en suivant ce lien avant le 3 octobre 2017 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7UhO6w1r75KCfYKkaRrPF0AGA8hyIGHMENOw7yM-YtEfo9Q/viewform?usp=sf_link

Vous serez ensuite recontacté par nos équipes pour vous informer du résultat. Si vous êtes sélectionnés, nous vous enverrons une trame PowerPoint à remplir pour préparer votre pitch lors des 36 Heures Chrono du 17 octobre.

Comment les projets sont-ils récompensés ?

Le projet vainqueur gagnera le droit de pitcher à Paris le 14 décembre 2017 pour les rencontres nationales de la santé numérique. Il bénéficiera d'une communication spécifique sur le site de la campagne #FASN, sur les réseaux sociaux et sur les supports de communication

diffusés lors de ces rencontres. Le projet « coup de cœur » bénéficiera des mêmes actions de communication.

- Liste des prestations remportées par les **projets sélectionnés par le comité d'experts** :
 - ⇒ Pitch devant l'ensemble des participants aux 36 Heures Chrono Bourgogne-Franche-Comté
 - ⇒ Invitation au Dîner du Cercle des Décideurs Numérique & Santé (invitation pour 2 personnes) du 17 octobre à Dijon
 - ⇒ Accès à l'annuaire matchmaking des 36 Heures Chrono
 - ⇒ Visibilité du projet sur les supports de communication de la journée du 17 octobre

- Liste des prestations remportées par le **projet choisi par le comité et le projet « coup de cœur » du public (en plus des prestations ci-dessus)** :
 - ⇒ Droit de pitcher lors des rencontres nationales de la santé numérique à Paris en décembre 2017
 - ⇒ Invitation au Dîner du Cercle la veille des rencontres nationales de la santé numérique à Paris (invitation pour 2 personnes)
 - ⇒ Interview vidéo lors des 36 Heures Chrono à Paris le 14 décembre 2017